

Réf: Dossier 288034

Avis de constitution

SOCIETE « ESPOIR COMMUNICATION SARL U »

Siège BINGERVILLE QUARTIER ANCIEN NAMOUE, Lot
700, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESPOIR COMMUNICATION SARL
U »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT ET DIVERS PRESTATIONS;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER ANCIEN NAMOUE,
Lot 700, Ilot 98

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06398 du 28/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39114/GTCA/RC/2024 du 28/06/2024

